

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie la Marelle Daycare Inc.	Numéro de permis 2015888	Date d'inspection Le 12 avril 2021	
Nom de l'établissement Centre éducatif la Marelle Educational Center		Numéro de téléphone (506) 384-0707	
Adresse 1060 chemin Melanson Dieppe NB E1A 7P2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Lors de la visite, le ratio était conforme.

Le dossier d'un nouveau membre du personnel a été vérifié.

Les dossiers des exercices d'évacuation en cas d'incendie et les vérifications de l'équipement fixe ont été menés mensuellement de janvier à mars.

Des programmations sont planifiées et documentées. Les activités quotidiennes comprennent du temps et de l'espace consacrés aux expériences de jeu, lesquelles sont au choix de l'enfant. L'inspectrice a aussi observé un groupe apprenait des mots espagnols. Cette classe avait beaucoup d'intérêt et de plaisir à partager les mots qu'ils avaient appris.

Les lignes directrices pour les établissements de garderie éducative pendant la pandémie de COVID-19 ont été suivies au moment de l'inspection.

original signé par  
Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 08 avril 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Kim Chamberlain

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 08 avril 2021

\_\_\_\_\_  
Date